

La DSDEN nous explique ensuite en détails la procédure de mutation des chef.ffe.s d'établissement (avec trois étapes en avril, juin puis juillet) ainsi que les potentielles sanctions auxquelles ils-elles peuvent être soumis-e-s, jusqu'au conseil de discipline ministériel.

Nous amenons en séance plusieurs situations où des collègues ont fait l'objet de rapports sur la manière de servir par des directions zélées. Les interventions multiples de la FSU dans les diverses instances ont permis aux collègues concerné.e.s de constater que leur dossier administratif était exempt du dit-rapport.

#### Etablissements en travaux

Sur les signalements bâtimentaires, nous avons malheureusement peu de retours de l'administration. Un point est fait sur les établissements en travaux. Nous demandons la transparence et la concertation maximale avec les personnels.

#### Accidents de service

Sur l'année 2020-2021, 403 accidents de service ont été recensés dans le premier degré dont la majorité est imputable au service. 26% des accidents sont dus à des chutes, 24% ont lieu sur la voie publique et 24% d'entre eux sont liés à des RPS et autres. Une enquête devrait être diligentée pour chaque accident de service. Nous demandons plus de précisions sur la typologie de ces accidents et une étude approfondie des causes. La DSDEN s'engage à travailler sur cette question.

#### VSST

Un document a été conçu sur les VSST. Il est destiné à être diffusé le plus largement possible. Une cellule d'écoute va être mise en place. Elle sera coordonnée au niveau du rectorat. La formation des personnels est prévue de la façon suivante : les nouveaux arrivants dans l'académie et les personnels de direction, IEN et administratifs en priorité. La FSU insiste sur la nécessité d'une formation massive et obligatoire pour tout.e.s.

#### Visites à suivre

D'ici la fin de l'année scolaire, le CHSCTD se rendra à l'école Vert Galant 2 ( Villepinte), au lycée Mozart ( Le Blanc-Mesnil) puis au lycée Lucie Aubrac ( Pantin ).